

Confiance et transparence

Vendredi 29 mars 2024 - N°472



par Adrien Montoille - Président des P.P.

Si on veut convaincre un investisseur, il faut qu'il ait confiance dans le système dans lequel on veut l'attirer. C'est crucial pour les acteurs des courses, notamment les propriétaires, de faire confiance à notre programme de courses, à nos règles de fonctionnement, à leur application et à notre modèle économique. C'est vrai aussi, de manière différente pour les parieurs qui doivent savoir que leurs intérêts sont pris en compte, que les épreuves sur lesquelles ils engagent des paris sont régulières et contrôlées. Et pour qu'ils aient confiance, l'information doit circuler de manière transparente.

La transparence, gage de la confiance dans le modèle économique

Lorsqu'on investit, et quel que soit le domaine retenu, l'important est que les règles soient parfaitement claires et ne changent pas au gré des vents contraires. C'est ainsi que les PP s'étaient souvent élevés contre un système de distribution des primes qui organisait une distorsion entre les montants annoncés et les montants distribués. Très rapidement, le président de

France Galop nouvellement élu y a mis fin et nous nous en sommes réjouis.

Mais pour gagner la confiance des acteurs des courses il faut leur donner de la visibilité sur la base d'informations claires et transparentes. Il est vrai qu'il est préférable d'inspirer l'envie plutôt que la pitié, mais il est également important que le discours optimiste des dirigeants du PMU soit en accord avec la réalité. Et lorsque ses dirigeants se félicitent d'un exercice 2023 en croissance sur une tendance de l'ordre de + 2%, il serait plus honnête d'en relativiser la portée face à une inflation un peu supérieure à 5%. Il en va de même pour les projections 2024 qu'on nous annonce sur une tendance similaire. Et comme dans notre monde les rumeurs vont vites, il se murmure que les résultats des premières semaines de l'année ne sont pas au rendez-vous du budget. Rien de mieux qu'un langage de vérité pour tordre le cou aux rumeurs quitte à confirmer des mauvaises nouvelles au nom d'une juste transparence.

J'ajoute que l'Institution a la fâcheuse habitude de communiquer sur l'évolution des enjeux et du chiffre d'affaires du PMU. Il serait tellement plus logique de communiquer surtout sur le Produit Brut des Jeux (PBJ) c'est-à-dire sur ce qui reste dans la caisse et qui conditionne ce qui reviendra aux sociétés de courses.

Enfin, il serait juste de mettre les analyses et commentaires du PMU au cœur de la perspective du marché des jeux en France et de comparer nos performances et celles de la Française des Jeux,

opérateur de référence s'il en est. La FdJ est dorénavant une société cotée et ses résultats sont donc régulièrement publiés. La comparaison est donc possible.

La régularité des courses

Je ne suis pas d'un naturel suspicieux et je pense que nos systèmes de lutte contre le doping comme de contrôle de la régularité des courses fonctionnent sur des bases solides. Nous avons un laboratoire dont la fiabilité est reconnue à l'international et qui est armé pour faire face à l'ingéniosité de tricheurs potentiels. Nous avons des commissaires indépendants qui se fondent pour agir sur un Code des Courses précis. Mais, à l'évidence, on peut toujours mieux faire. Un programme de suivi biologique des chevaux, similaire au passeport biologique qui existe chez les cyclistes serait un pas de plus fait pour apporter de la confiance. Nous pourrions aussi imaginer travailler de concert avec les agences anti-dopage type AFLD.

Il y a, semble-t-il un consensus pour multiplier les contrôles anti doping en amont des épreuves, à l'élevage, à l'entraînement, après la déclaration de partants. C'est indéniablement une bonne direction. Mais si on veut que tous les compétiteurs soient à la même enseigne, il faut que les contrôles s'effectuent de la même manière pour les chevaux qui dépendent d'autres autorités hippiques et notamment dans les pays frontaliers et qui, attirés par le niveau de nos allocations, viennent courir sur nos hippodromes.

Le travail des commissaires a été largement facilité par le progrès technique de captation des images, de bonne qualité et avec des angles de vues nouveaux et utiles. La baisse des coûts de matériels et le développement de nouvelles technologies, notamment avec les drones, doivent permettre de

continuer dans cette voie. Quand aux règles qui composent le Code des Courses elles doivent faire systématiquement l'objet de consultations en amont. Je regrette à cet égard que la composition de la nouvelle Commission du Code ne fasse aucune place à un membre des PP es-qualité.

Mais comme déjà dit au début de cette chronique c'est la transparence de la communication qui permet d'établir la confiance. Les récentes visites organisées dans les coulisses du laboratoire des Courses va dans ce sens. La diffusion régulière au public des images qui fondent une décision des commissaires aussi. Ne faudrait-il pas que les commissaires aient un porte-parole de référence qui expliquent plus en détail les décisions les plus sensibles et les évolutions de jurisprudence ? Sans doute.

Le rôle de la tutelle

Enfin, lors d'une récente réunion des PP, nous avons été interrogés sur l'absence de communication totale sur des dossiers comme ceux que Pierre-Charles Boudot, de Guy Cherel, de Romain Le Dren Doleuze... Que notre tutelle du ministère de l'Intérieur vienne conforter – avec des moyens plus puissants que ceux dont disposent les commissaires – le contrôle de la régularité de nos courses est forcément une très bonne chose. Mais la durée des procédures et l'absence de communication sur les motivations de décisions que la tutelle impose aux Commissaires sèment un trouble parmi les acteurs des courses. Un trouble qu'il convient de considérer.

Là encore c'est la transparence qui doit permettre d'avancer, de garantir la confiance et la sérénité. Et cette transparence, c'est une communication organisée qui peut la permettre.

Partagez avec nous vos avis, vos idées, vos critiques en nous écrivant à associationpp@yahoo.fr